

# Neuchâtel confronté à une vague de criminalité sans précédent



**« Si l'ordre n'est pas rétabli rapidement, nous prendrons nos propres mesures. Nous avons la capacité d'être dangereux pour ceux qui troublent à ce point la paix sociale ».**

Ce message, placardé dans des rues de Neuchâtel, en Suisse, appelle les autorités à « rétablir l'ordre ». Sinon, ils feront justice eux-mêmes.

La police, qui a appréhendé près de 300 de ces jeunes délinquants d'un nouveau genre, uniquement au cours du dernier été 2020, condamne cet appel, et a également interpellé les auteurs de ce message.

Placardé en différents endroits de la ville de Neuchâtel, les

auteurs « anonymes » demandent « *aux autorités de donner les moyens à la police d'agir pour rétablir l'ordre* ». Ils mentionnent « *un climat qui s'est gravement détérioré ces derniers mois* ».

Le nombre de demandes provenant d'Algériens a très nettement augmenté depuis début de 2020 et bien qu'ils n'aient pratiquement aucune chance de se voir accorder l'asile, nombreux deviennent des délinquants puisque, tout comme en France, ils ne sont pas « renvoyés » chez eux, ni immédiatement, ni par la suite.

La Confédération espère à présent que l'Union européenne trouvera une solution (ils peuvent continuer à rêver !)

La Suisse, et en particulier Neuchâtel mais toutes les grandes villes également, est confrontée cette année à une vague de criminalité sans précédent. « **La police a enregistré dix fois plus de vols, de cambriolages et de braquages pendant les mois d'été que les années précédentes. La grande majorité des délinquants ou des suspects étaient des Algériens** », explique Alain Ribaux, le directeur cantonal de la justice et de la sécurité.

Certains sont des demandeurs d'asile, d'autres des personnes ayant fait l'objet d'une décision négative, mais également de nombreux individus venus directement de France.

Et, bien entendu, tout ce monde n'a pas de papiers d'identité.

Partout, dans le pays, ces demandeurs d'asile, originaires de ce pays d'Afrique du Nord, tiennent la police en haleine. **Rien que dans le canton de Zurich, 60 Algériens déboutés vivent du système d'aide d'urgence et devraient (théoriquement) quitter la Suisse.**

Selon les chiffres de la Direction de la sécurité, **54 d'entre eux ont commis des infractions pénales et 22 sont en prison. La plupart d'entre eux dépendent de l'aide d'urgence**

**depuis longtemps, certains depuis plus de vingt ans. L'Algérie est en tête de la liste nationale des expulsions en cours avec 550 cas.**

Les demandeurs d'asile algériens n'ont pratiquement aucune chance de rester légalement en Suisse. Ils sont généralement considérés comme des réfugiés économiques. Le taux de protection, c'est-à-dire la proportion de personnes qui se voient accorder l'asile ou qui sont admises temporairement, est très faible. Néanmoins, le nombre de demandes d'asile des Algériens a fortement augmenté au cours du troisième trimestre 2020. L'Algérie est l'un des cinq principaux pays d'origine.

À huis clos, les responsables de l'asile parlent d'un problème majeur : la plupart sont de jeunes hommes célibataires, dont certains sont arrivés depuis longtemps en Europe. **Beaucoup d'entre eux font tout pour retarder la procédure, sont agressifs et ont des problèmes de drogue.** En outre, les fermetures d'usines en Italie, en Espagne et en France ont aggravé la situation des migrants clandestins.

Tout récemment, un jeune Algérien a ouvertement défié les autorités locales dans l'émission « Mise au Point » de la RTS en Suisse romande : **« Si la Suisse régularise mon statut, je cesserai de voler. Sinon je continuerai ».**

« Il y a de plus en plus de cas problématiques en provenance d'Algérie, comme ce fut le cas après le printemps arabe », déclare Marcel Suter, président de l'Association des autorités cantonales des migrations.

Déjà à l'époque, les demandeurs d'asile des pays du Maghreb ont causé des problèmes à plusieurs reprises.

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) est plus diplomatique. Des personnes de différentes origines vivent dans les centres d'asile, explique le porte-parole Lukas Rieder. La perspective d'une décision d'asile négative pourrait entraîner une frustration supplémentaire et accroître

le potentiel de violence.

La Suisse n'est actuellement pas en mesure de renvoyer en Algérie les demandeurs d'asile déboutés. Le pays a fermé ses frontières terrestres en mars en raison de la pandémie du covid et a suspendu le trafic aérien international. Les frontières et l'espace aérien sont toujours fermés, explique M. Rieder. Cela ne concerne pas seulement la Suisse, mais tous les pays européens.

Les rapatriements en Algérie étaient déjà difficiles avant la crise du covid. Il est vrai que la Suisse a un accord de réadmission avec l'Algérie qui régit l'identification et la délivrance des documents. *Toutefois, Alger n'accepte pas les vols spéciaux et ne ramène ses citoyens que sur des vols réguliers.*

Pour la gauche, une partie du problème est générée par la Suisse, déclare la conseillère nationale [Samira Marti](#) (parti socialiste, Bâle-Campagne), membre de la commission d'État. Selon elle : « **Nous savons que le manque de perspectives et surtout l'interdiction du travail peuvent conduire à la criminalité** ». Samira Marti réclame que les autorités examinent tous les cas de manière plus cohérente.

La Suisse n'est pas le seul pays à être envahi par les demandeurs d'asile en provenance d'Algérie. N'est-ce pas le cas de l'Espagne, confrontée bien davantage à cet envahissement incontrôlé et non pas uniquement par des Algériens mais également par des Africains, en provenance des côtes atlantiques vers les îles Canaries et, par conséquent, de la France, pays d'accueil recommandé pour tous ces demandeurs d'asile qui s'y installent, même quand leurs demandes sont rejetées.

Tous les pays européens sont donc concernés par la reprise des retours volontaires. Si l'Algérie rend cela possible, il pourrait y avoir des vols communs, mais ce n'est pas le cas de

nombreux autres pays de départ. En tous les cas, la Suisse a fait savoir à l'UE qu'elle souhaitait y participer et cela le plus rapidement possible et, nous supposons que c'est le cas également de nombreux pays européens et, bien entendu, de la France, n'est-ce pas Gérald Darmanin ?

**Manuel Gomez**

*(Source : Les Observateurs.ch)*